

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18436 - 72ÈME ANNÉE

L'Europe va-t-elle exiger le remboursement des subventions versées pour le projet de la Région Réunion ?

L'Office européen de lutte anti-fraude enquête sur la Nouvelle route du littoral



La NRL s'expose sur les écrans de télévision d'un local loué par la Région à Saint-Denis. Sera-t-elle autre chose qu'un film ?

Jamais un chantier de La Réunion n'a été la cible de tant d'investigations. Après le Parquet national qui enquête sur les conditions d'attributions des marches de la nouvelle route du littoral, ce n'est rien moins que l'Office européen de lutte anti-fraude qui a dépêché une équipe à La Réunion indique le Quotidien d'hier. L'étau se resserre sur le projet pharaonique de Didier Robert. Si les enquêteurs trouvent quelque chose, les sanctions tomberont. L'Union européenne pourrait très bien demander le remboursement des 151 millions d'euros prévus dans le contrat, ce qui ternira gravement la réputation de La Réunion qui a grandement besoin des fonds européens pour des chantiers bien plus utiles tels que la formation ou l'agriculture. Alors que les surcoûts inévitables vont faire largement dépasser le budget initialement prévu de 1,6 milliard, il est temps d'arrêter ce gaspillage.



L'Europe enquête sur un chantier à La Réunion, une grande première.

Au lendemain d'une énième opération de communication de Didier Robert et Gilbert Annette portant sur le financement d'à peine 10 % de la nouvelle entrée ouest de Saint-Denis (NEO), le président de la Région Réunion et les soutiens de la nouvelle route du littoral ont senti hier le soufflet retomber aussitôt. En effet, le Quotidien du 31 mai révèle que l'Office européen de lutte anti-fraude enquête sur la NRL. Des inspecteurs sont sur place.

Le but de cet office est de protéger les intérêts de l'Union européenne et de veiller à la bonne utilisation des fonds alloués. Il va sans dire que comme pour les perquisitions au siège de la Région et au domicile du président du Conseil régional, Didier Robert, une telle opération est sans précédent à La Réunion.

tion du marché au groupement de majors du BTP bénéficiaires. Les membres de la commission ad-hoc n'ont eu que peu de temps en séance pour éplucher les centaines de pages des dossiers de candidature.

Rappelons également que le chantier a été lancé sans avoir la certitude d'avoir les matériaux nécessaires pour les mener à bien. Cela a provoqué la plus grande manifestation pour la défense de l'environnement jamais organisée à La Réunion : plusieurs milliers de personnes avaient fait une chaîne humaine pour s'opposer à la création d'une méga-carrière dans la région de Bois-Blanc. Avec la complicité de l'État, la Région Réunion a été même jusqu'à faire venir en urgence des roches de Madagascar pour protéger les premiers travaux de la période

cyclonique, un phénomène météorologique annuel à La Réunion.

Où est donc passé ce train ?

Il est à noter également que l'Union européenne finance des projets en lien avec le développement durable. L'accord Robert-Fillon a transféré sur la construction d'une route en mer les fonds obtenus par Paul Vergès pour la mise en service d'un train fonctionnant à l'électricité. Un des moyens de faire « passer la pilule » a été de prétendre qu'un jour, un « transport guidé » circulerait sur la route en mer. Mais où est donc passé ce train ?

Si l'Office européen de lutte anti-fraude trouve quelque chose, l'Union européenne pourrait très bien demander le remboursement des 151 millions d'euros prévus dans le contrat. Sans compter la réputation de bonne gestion donnée par les mandatures successives de Paul Vergès à la présidence de la Région Réunion pourrait en pâtir de manière irréversible. La Région a en effet la compétence pour financer les fonds européens, et a décidé d'en affecter une grande part sur le chantier de la NRL. L'Europe acceptera-t-elle d'être aussi généreuse qu'actuellement si une enquête met en cause le chantier de la NRL ?

Alors que les surcoûts inévitables vont faire largement dépasser le budget initialement prévu de 1,6 milliard, il est temps d'arrêter ce gaspillage..

M.M.

Où sont les matériaux pour construire la NRL ?

On se souvient que sous la présidence de Paul Vergès, la route des Tamarins avait été en son temps le projet routier bénéficiant du plus important soutien financier de l'Union européenne. Jamais l'ombre d'un enquêteur de l'Office européen de lutte anti-fraude n'avait plané sur les conditions de réalisations de ce chantier, jugé exemplaire à plus d'un titre.

Mais avec la NRL issue de l'accord Didier Robert-François Fillon, c'est dans un tout autre registre que La Réunion se fait connaître.

D'après le quotidien, les enquêteurs pourraient très bien se pencher sur les conditions dans lesquelles les élus de la Région ont voté l'attribu-



L'argent prévu pour un train a été transféré pour construire une route. Qu'en pense l'Europe?

Édito

Huguette Bello va-t-elle payer le prix de ses trahisons envers les députés communistes ?

Dans notre éditto d'hier, nous avons souligné le manque de solidarité de Huguette Bello à l'égard du groupe des députés communistes lors du vote de la dernière motion de censure. Mais comment y expliquer sa présence ? À l'Assemblée nationale, il faut au minimum 15 élus pour constituer un groupe parlementaire. Cette organisation permet aux députés qui en sont membres de disposer d'un plus grand temps de parole, de moyens supplémentaires, de participer aux commissions. Ceci permet de peser sur les travaux de l'Assemblée, même s'ils sont dans l'opposition. Cela leur donne aussi une exposition médiatique plus grande.

Lors des élections législatives de 2012, le PCF n'avait pas assez de députés pour constituer un groupe. Par solidarité avec les camarades français, le PCR ne s'est pas opposé à ce que Huguette Bello rejoigne les députés communistes pour satisfaire au seuil fixé. Cette adhésion a débouché sur nombre de trahisons. L'examen des scrutins des projets de loi de finances sont révélateurs. Ce sont les textes essentiels d'une majorité, car ils fixent les fonds alloués par les députés à l'action du gouvernement. C'est ainsi que la loi de finances a déterminé la fin du RSTA, tout simplement parce que les sommes prévues pour augmenter les bas-salaires à La Réunion n'étaient plus inscrites dans le budget.

Depuis quasiment le début du mandat de François Hollande, les gouvernements mènent une politique d'austérité. Cela se traduit par des difficultés supplémentaires infligées aux plus pauvres, qui subissent les conséquences de la réduction des moyens alloués aux services publics et aux collectivités.

Force est de constater que Huguette Bello n'a pas été solidaire des députés communistes lors de ces votes importants. Lors du projet de loi de fi-

nances pour 2013, les députés communistes se sont abstenus, Huguette Bello a voté pour. Sur les projets de loi de finances 2014, 2015 et 2016, les communistes ont voté contre, Huguette Bello s'est abstenue. Cette attitude pouvait bénéficier d'une certaine impunité, car son départ aurait entraîné la fin du groupe communiste.

Mais un événement important a eu lieu le mois dernier. François de Rugy, Eric Alauzet, Christophe Cavard, François-Michel Lambert, Véronique Massonneau et Paul Molac ont décidé de quitter le groupe EELV de l'Assemblée nationale pour adhérer à celui du Parti socialiste. Ce dernier a même changé de nom pour prendre en compte cette nouvelle composante. La décision de ces élus fait suite aux divisions chez les Verts au sujet de la participation au gouvernement. Le groupe écologiste n'existe plus. Il faut en effet un minimum de 15 élus et il n'en reste que 9.

Il pourrait donc être envisageable que ces 9 députés rejoignent les communistes pour former un groupe résolument opposé à la politique de régression sociale illustrée par le projet de loi El Khomri. Dans ce cas, la présence de Huguette Bello dans le groupe parlementaire des communistes n'est plus indispensable. Cela aurait le mérite de clarifier les choses, car si son parti, le PLR, veut discuter avec le PS pour sauver sa seule députée, autant que Huguette Bello soit dans le seul groupe parlementaire qui soutient résolument la loi El Khomri. Nul doute qu'elle y sera accueillie à bras ouverts.

J.B.

Témoignages

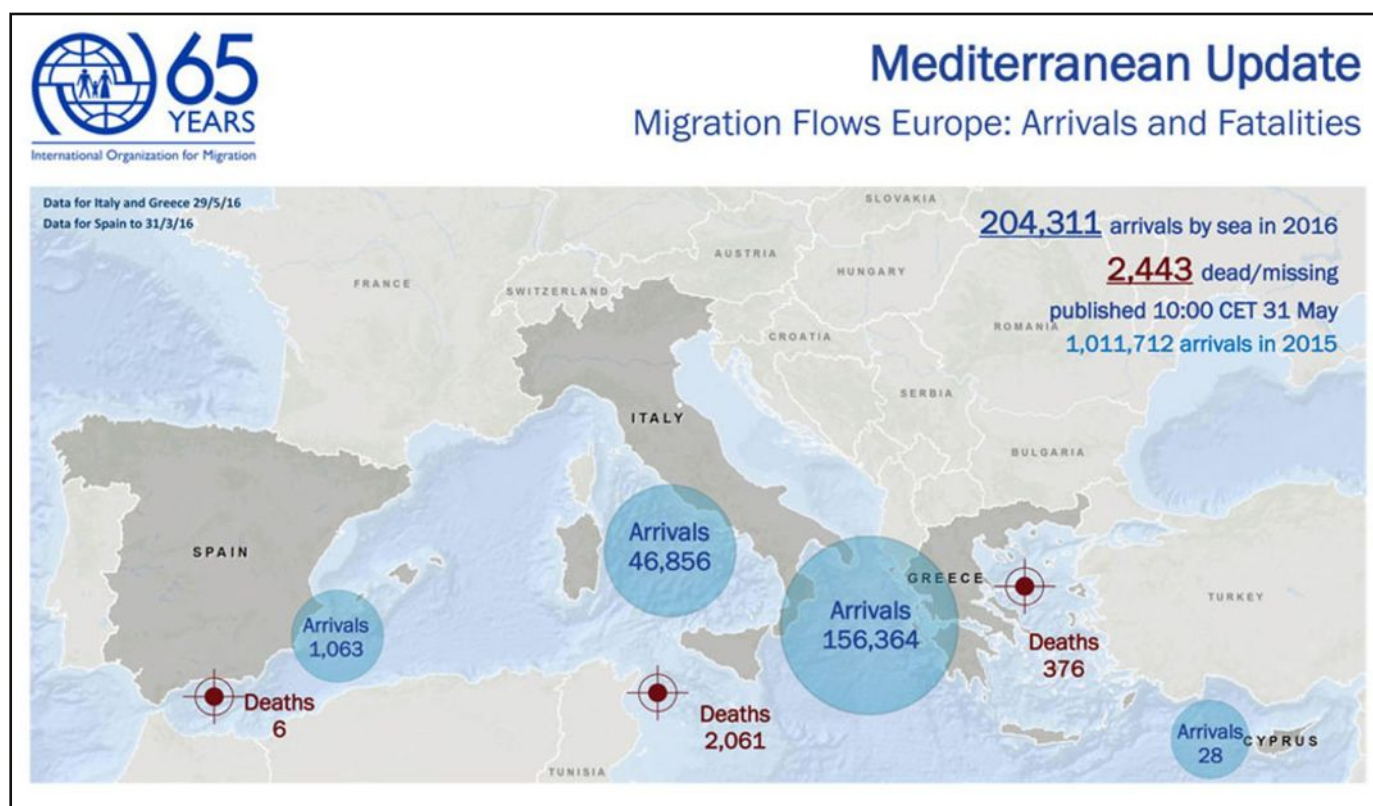
Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Bilan meurtrier depuis le début de l'année

Plus de 2400 morts noyés dans la Méditerranée

Au cours de la semaine écoulée, plus de 1000 personnes ont perdu la vie en tentant de traverser la Méditerranée. C'est la semaine la plus meurtrière depuis 4 ans. L'Organisation internationale des migrants lance un appel à l'urgence humanitaire. Ce drame est une des conséquences de la guerre lancée depuis 2003 par les dirigeants occidentaux au Moyen-Orient, accentuée par celle lancée par Nicolas Sarkozy en Libye en 2011.



Cette carte illustre la catastrophe humanitaire qui se déroule à la frontière de l'Europe.

Hier, l'Organisation internationale des migrants a fait le point sur le nombre de traversées clandestines de réfugiés en Méditerranée. Depuis le 1er janvier, ce nombre est deux fois plus important que sur la même période l'année dernière. L'OIM estime à 204.311 le nombre de personnes qui ont mis leur vie en jeu pour arriver en Europe par la mer au cours des 5 premiers mois de l'année 2016, contre 91.860 de janvier à mai 2015. Celui des victimes est également en augmentation. L'OIM recense 2.443 décès depuis le 1er janvier, soit 600 de plus.

Au cours de la semaine précédente, au moins 1.000 personnes sont mortes noyées entre les côtes

d'Afrique et d'Italie, estime l'OIM. Ces 8 derniers jours ont été la période la plus meurtrière depuis que la crise des migrants se soit accélérée depuis 4 ans.

Plus de 13.000 personnes ont été secourues en mer entre le 23 et le 29 mai, ce qui porte à 47.600 le nombre de réfugiés qui ont été sauvés de la noyade. Le plus grave accident remonte à mardi avec le naufrage d'un bateau en bois sans moteur sur lequel avait embarqué 500 personnes. Il traversait la Méditerranée à la remorque d'un autre navire sur lequel s'entassaient 800 réfugiés. Mercredi, un autre naufrage a fait 250 victimes, selon les témoignages recueillis par l'OIM auprès des survivants.

D'après Frédéric Soda, directeur du

bureau de l'OIM à Rome, le temps apparemment plus clément sur la Méditerranée encourage le recours à des bateaux en bois qui peuvent transporter plus de 700 personnes par voyage.

« Il y a une urgence humanitaire dans le désert et sur la mer où des milliers de personnes meurent ». Il constate que si en Italie, le nombre de réfugiés arrivés est égal à celui de l'an dernier, celui des décès est beaucoup plus important. « Sans le travail de bateaux de sauvetage qui patrouillent dans le détroit de Sicile, le bilan aurait été bien plus élevé », a-t-il dit.

Mayotte : le CRAN Réunion alerte de nouveau le gouvernement français

Le CRAN Réunion continuera à interpeler avec fermeté les autorités françaises concernant la barbarie qu'exercent les villageois Mahorais à l'encontre des familles comoriennes à Mayotte. On expulse illégalement des citoyens, des personnes âgées, des femmes et des enfants comoriens sont devenus la « chose » de la sauvagerie.

Le Mahorais déverse sa haine, sa frustration, sa colère singulière sur les gens faibles et pauvres matériellement, et ils le savent, ils en revendiquent les égards et les honneurs de ses horreurs. La France n'a plus besoin d'envoyer des juges à Mayotte, ni de créer des tribunaux, car les collectifs de villageois mahorais sont devenus des représentants de la loi et de la justice à Mayotte.

Une justice devenue l'ombre d'elle-même, une invisibilité qui témoigne de son incapacité d'assumer ses responsabilités. La situation sanitaire s'aggrave de jour en jour à Mamoudzou, les personnes entassées à la place de La République ne sont plus à l'abri d'une épidémie de gale ou de la gastro-entérite.

Les ordures, la promiscuité vont devenir des accélérateurs de maladies infectieuses, le sous-équipement sanitaire est le marqueur d'une humiliation caractérisée.

Les bénévoles sont impuissants et ne peuvent plus faire face à cette situation dégradante pour de nom-



Le CRAN Réunion fait partie des organisations qui ont appelé au rassemblement samedi dernier pour la paix durable à Mayotte.

breuses familles comoriennes.

Les droits internationaux des enfants à la scolarité et à l'éducation sont totalement bafoués dans un territoire soi-disant français, un grand nombre d'adolescents ne passeront pas le brevet des collèges 2016, les enfants sont déscolarisés. La France commet une faute envers des enfants en vertu de la convention internationale des droits des enfants de 1989. Un pays qui affiche fièrement l'enseigne des droits de l'homme ne cautionne pas une « guerre des pauvres ».

C'est pour cette raison, que le CRAN Réunion sollicite les autorités politiques mahoraises, le Préfet, le recteur de Mayotte et ARS (agence régionale de santé) afin d'améliorer les conditions d'une prise en charge scolaire et sanitaire pour ces personnes ; ainsi que la mise en place d'une cellule d'écoute psychologique (décret n°2013-15) pour l'ensemble des bénévoles et familles qui vivent ce traumatisme.

**Le responsable du CRAN Réunion
Erick Murin**

Le sénateur et les abeilles

Depuis 1994 l'usage des pesticides néonicotinoïdes est autorisé en France et c'est une véritable catastrophe pour les abeilles et l'environnement. En effet on est passé de 387 tonnes de ce pesticide en 2013 à 508 tonnes en 2014 ce qui provoque non seulement la disparition de 300 000 colonies d'abeilles par an dans notre pays mais aussi une grave atteinte à notre santé puisque nous consommons des produits issus d'une terre et d'une eau contaminées. La diminution énorme du nombre d'abeilles qui permettent la pollinisation, entraîne une baisse de la production de nombreux fruits et légumes. La dénonciation de la dangerosité

de ce produit utilisé à outrance dans l'agriculture a permis que l'Assemblée Nationale vote le 17 mars pour son interdiction.

Hélas, les sénateurs, le 12 mai, n'ont pas eu la sagesse de leurs collègues députés et se sont prononcés contre l'interdiction de ce poison. Nous avons quatre sénateurs réunionnais : Messieurs Fontaine et Vergoz se sont abstenus, Monsieur Vergès a voté pour l'interdiction et Monsieur Didier Robert a voté contre. Il a dû oublier avoir été maire du Tampon, une ville qui organise avec succès depuis des années une manifestation dédiée aux agriculteurs et se nommant « Miel vert ». De plus, son conseiller en

«écologie» monsieur Defaud, tout occupé à critiquer les maires de certaines communes, a raté l'information car, responsable de « Réunion eco » il se devait d'être en première ligne pour que le produit « tueur d'abeilles » fabriqué par le puissant lobby Bayer soit interdit dans notre pays. Quel manque de réaction !

Pour tous ceux, citoyens responsables, qui s'inquiètent de l'avenir de la planète et par conséquent des générations futures, l'association Pollinis a mis en ligne une pétition qu'il serait urgent de signer.

Marylène Berne

Oté

Problèm kann : in pé lo rin lé soupl kan mèm la di !

Mé z'ami, m syé Sarkozy i sort pass La Rényon é konm zot la lir dann nout journal Témoignages lo promyé z'afer li la anparlé sé plantasyon kann dann la Rényon. Pars i paré bononm-la i koné na in grav ménas dsi la kane La Rényon. Dopì ké ni kriy dann dézèr, pèrsone i antan pa nout kriyé, mé zordi k'in gouyav de frans i pass, ala ké tout suit toulmoun i rann azot kont.

Promyé moun : Zan-Pol Virapoullé. Lé déza tan ké li rann ali kont par li mèm. Pou koué mi di sa ? Pars l'ané 1969 sé kant mèm li ké la pik in kouto dann do plantèr. Koman ? Sinploman kan li la pans na arienk lo sik k'i intèrès a nou. La bagas ? Nyèt ! la Mélas ? Nyèt ! La biomas ? Zéro kalbas ! Plis in santène ko-produi kann sa li la pa pansé ditou. Poitan doktèr Raymond vergès l'avé majine sa dopi lé z'ané 50 par-la. Virapoullé : in om d'avan-gard pou mète in boulé èk nout pyé pou anons anou dann basinn-lo.

Kisa nou la vi ankor la-ba ? Bann sindika plantèr. Mi di pa té i falé pa alé, mé mi di sirtou dopi dé z'ané, zot osi zot laté fine obliy sa. Inn-dé dat : l'ané 2005 kan la fé lo votaz pou la konstitisyon éropéène, l'erop l'avé anparl siprime lo bann kota épi lo pri garanti. Donk té pa dir pou konète lo l'anboulkidi té i sa tonm dsi nou. L'ané 2012, mésyé Le Foll la pa trouv in térin l'antant avèk lé z'ot péi l'erop ? Kan lo parlman la desid prolonz lo kota zisk'a l'ané 2020, ala ké li la aksèp l'ané 2017. Na tro pou di é konm di lo kont na poin pli sour ké sak i vé pa antann.

Mé oila ké lo pti om i ariv é mèm ké li la pa bouzé dopi 2007-2012, ala k'in pé i sava prostèrn azot dovan li... Zot rin lé soupl kan mèm la di !

Justin

« Ou i nyabou fé boir in bèf la pa soif ? » - In kozman po la rout

Sa i rapèl amoin in zistoir vré : mon papa l'avé bèf é té i ariv défoi lo bèf vé pa manzé i vé pa boir. Son kolèr té i mont é konm li klété in spès fors natirèl in foi li la fou in kou d'poin lo bèf é li la tonm kat pat assiz si tèlman té bliz étyé lo pov bèf téi apèl roujé... In foi moin la antann in l'inspèktèr l'ékol la di amoin sa dsi in bann marmay té i fors pa dsi lo travay l'ékol. Moin lété éstazyèr é moin té apré fatig mon tété pou fé konprann marmay dé grin matématik. Konm lo l'inspèktèr té i oi amoin apré forsé pou sèy fé mon travay, lo boug la di : « Fatig pa ou pou sèy fé boir in bèf la pa soif ! ». Pou mon par moin lété rousté par in kozman konmsa pars mi di lo bann marmay sa marmay mon péi, insilt azot sé insilt amoin. Nou la fout in priz dé guèl é la pa pou sa bann marmaye la myé aprann. Alé, mon bann dalon, ni retrouv pli d'van.